

Le Tarn à la rencontre du Saint Père à Lourdes

562 pèlerins du Tarn rejoindront en autocar le Pape Léon, **dimanche 27 septembre à Lourdes.**

D'autres tarnais ont fait le choix de se rendre à Lourdes par leurs propres moyens.

Dix autocars se mettront en route très tôt, le matin :

la messe est à 11h et accueillera 150 000 fidèles.

Pour la paroisse Saint-Alain, départ avec le Car n°9 de la gare routière.



L'horaire de départ sera communiqué à partir du 17 septembre (dans l'attente des consignes d'organisation des trajets d'arrivée des autocars au Sanctuaire de Lourdes, sachant que mille autocars sont attendus).

Il sera certainement aux environs de 3h00 du matin, pour un retour dans le Tarn entre 21h00 – 22h00.

Les groupes seront déposés par les autobus, au Sanctuaire côté prairie et seront accompagnés par un bénévole à l'emplacement « carré » prévu pour notre diocèse. Les autocars partiront ensuite se stationner sur la 4x2 voies Lourdes-Argelès. À partir de l'arrêt du moteur, l'autocar restera immobilisé 9 heures consécutives.

Chaque pèlerin devra notamment emprunter un **portique de sécurité et se soumettre aux contrôles** avant d'entrer dans le Sanctuaire. **Chacun doit être en possession de sa carte d'identité ou de son passeport.**

Voici la liste des **objets interdits** dans l'enceinte sécurisée :

- **Contenants métalliques** : Les gourdes métalliques sont formellement interdites (privilégiez des bouteilles en plastique ou des gourdes souples).
- **Objets tranchants et dangereux** : Les couteaux (y compris les couteaux de poche), les ciseaux, ainsi que tout objet ayant une pointe acérée ou une arête vive.
- **Objets contondants** : Tout objet pouvant servir d'arme par destination, de projectile ou pouvant constituer un risque pour les tiers.
- **Grands bagages** : Les gros sacs à dos et valises volumineuses sont interdits sur l'esplanade et dans la Prairie. **Seuls les sacs de petit volume, ouverts et facilement inspectables sont autorisés.**

Ce qui reste autorisé : Les autorités de la Préfecture des Hautes-Pyrénées ont précisé que les **petits tabourets ou sièges pliants légers** sont exceptionnellement autorisés pour permettre aux pèlerins de s'asseoir durant les longues heures d'attente.

Pause restauration :

Ne pas oublier votre pique-nique midi ET soir (sans le couteau) : **À titre exceptionnel, le pique-nique sera autorisé sur la Prairie du Sanctuaire le dimanche 27 septembre**, afin de permettre aux pèlerins qui arriveront plusieurs heures avant la messe de déjeuner sur place et de rester dans le Sanctuaire dans l'attente de la célébration. Une attention particulière sera portée à la **propreté de la Prairie et à la gestion des déchets**. Chaque pèlerin est invité à conserver ses déchets avec lui et à utiliser les dispositifs de collecte prévus à cet effet.

On ne pourra pas s'arrêter avec l'autocar sur une aire d'autoroute pour aller acheter de la nourriture.

Arrêt technique : une pause WC est prévue pendant le trajet aller // une pause pendant le trajet du retour

Sanitaires :

Il est prévu d'installer près de 800 sanitaires temporaires pour faire face à l'affluence des 150 000 fidèles attendus. Ces blocs sanitaires provisoires viendront renforcer le réseau de toilettes fixes déjà existant et seront répartis stratégiquement sur les zones clés du Sanctuaire de Lourdes, notamment autour de la grande prairie où se tiendra la messe en plein air du dimanche.

Livret de la célébration : il sera distribué gratuitement sur place afin de permettre à chacun de suivre la liturgie et les chants.

Contribution aux frais du Sanctuaire : le Diocèse d'Albi par le biais du Service des Pèlerinages remettra au Sanctuaire de Lourdes 15€ pour chaque participant (somme prélevée sur les frais d'inscription versés).